

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SISAM
(Syndicat Intercommunal Sciez-Anthy-Margencel)**

Membres en exercice : 9

Membres présents avec voix délibérative : 9

Quorum : 5

PRESENTS :

Fatima BOUVIER, Nathalie MAZARS, Isabelle ASNI-DUCHENE, Mélanie AYISSI, Jennifer JACQUIER, Dominique JORDAN, Kathy CHATELAIN.

L'an deux mille vingt-six et le 3 février, le Conseil Syndical du SISAM, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil syndical su SISAM sous la présidence de Madame Fatima BOUVIER.

Date de convocation du Conseil Syndical : 20 janvier 2026

SECRETAIRE DE SEANCE : Dominique JORDAN

20260203.10

**DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACQUISITION ET L'AMENAGEMENT D'UNE CRECHE A SCIEZ AU
CONTRAT ETAT REGION, AU CONTRAT DEPARTEMENTAL D'AVENIR ET DE SOLIDARITE (CDAS), DE LA
DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR), DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
(CAF) ET AUTRES FINANCEURS EVENTUELS.**

Exposé :

Le SISAM engagé les démarches pour la création d'une crèche intercommunale 19 berceaux à Sciez-sur-Léman.

En effet, le territoire connaît une hausse des besoins en mode de garde pour la petite enfance. Les structures existantes (crèche intercommunale de 60 berceaux et 51 assistantes maternelles) ne permettent plus de répondre pleinement à la demande des familles. Dans ce contexte, les élus du SISAM ont souhaité renforcer l'offre de garde afin de mieux accompagner le développement du territoire et répondre à des besoins familiaux.

Le projet consiste en l'acquisition d'un plateau de 355m² situé sur la commune de Sciez-sur-Léman, livré aménagé pour l'accueil de jeunes enfants. Cette crèche se trouvera en rez-de chaussée d'un immeuble d'habitation à construire au sein du hameau de Bonnatrait.

Le site comprendra :

- Un espace intérieur adapté à l'accueil des jeunes enfants et aux professionnels encadrants
- Un espace extérieur aménagé garantissant des conditions d'éveil et de sécurité optimales
- 14 places de stationnement destinées aux familles et au personnel

L'acquisition du plateau s'effectue auprès du bailleur Léman Habitat, qui assure également la gestion du marché de travaux. Le cabinet d'architectes 58bis a la charge du gros œuvre pour la construction du bâtiment. En amont, une étude de faisabilité et un pré projet d'aménagement ont été réalisés.

Objectifs poursuivis est :

De répondre à la demande croissante de places en crèche sur le territoire,
De favoriser l'attractivité locale en offrant de solutions de garde adaptées aux besoins des familles, des entreprises locales et de leurs salariés,
D'offrir des places d'accueil aux acteurs de la sécurité civile locale (pompiers, gendarmes, police intercommunale), au corps médical ainsi qu'aux agents en charge des accueils du SISAM
D'améliorer le bien-être des familles afin qu'elles puissent concilier vie personnelle et professionnelle
De contribuer au dynamisme du territoire par la création d'un équipement de proximité moderne et fonctionnel.

Ainsi, la création d'une crèche s'inscrit pleinement dans une dynamique de développement local et social, au service des familles.

Pour contribuer au financement de cette opération, le SISAM s'engage dans les démarches pour solliciter une subvention auprès de la Dotation d'Equipment des Territoires Ruraux (DETR), du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité (CDAS), de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et autres financeurs éventuels. Ces travaux se commenceront au cours de l'année 2026. La durée des travaux est estimée à 18 mois.

Le montant global prévisionnel de l'opération est estimé à 1 346 042 € HT (Soit 1 631 225€ TTC)

Création d'une crèche 19 berceaux	Coût (HT)
Etudes	8 400 €
Acquisition d'un plateau livré fini	1 346 042 €
Mobilier et équipement	95 300 €
Frais accessoires, imprévus, etc. (10%)	144 134 €
Coût total de l'opération HT	1 593 876 €
TVA 20%	318 775 €
Coût total de l'opération TTC	1 912 651 €

Pour le CDAS et le contrat Region :

	CONTRAT Région	CDAS 2026
Etudes	8 400 €	8 400 €
Acquisition d'un plateau livré fini	1 346 042 €	1 346 042 €
Mobilier et équipement nécessaire au fonctionnement de la crèche	88 948 €	88 948 €
Frais accessoires, imprévus, etc. (10%)	143 499 €	143 499 €
Montant éligible	1 586 889 €	1 586 889 €
% du montant éligible	12%	30%
Montant de l'aide demandée	190 427 €	476 067 €
Pourcentage du coût global du projet	11,95%	29,87%

Pour la CAF :

	CAF
Etudes	8 400 €
Acquisition d'un plateau livré fini	1 346 042 €
Mobilier, équipement et dotation d'ouverture	95 300 €
Frais accessoires, imprévus, etc. (10%)	144 134 €
Montant éligible	1 593 876 €
Socle de base (7000€ /place)	133 000 €
Majoration "ratrappage territorial" (3500€ /place)	66 500 €
Potentiel financier (de 4000€ à 7000€ /place)	104 500 €
Montant de l'aide demandée	304 000 €
Pourcentage du coût global du projet	19,07%

Pour la DETR :

	DETR 2026
Etudes	8 400 €
Acquisition d'un plateau livré fini	1 346 042 €
Mobilier fixe	17 176 €
Frais accessoires, imprévus, etc. (10%)	136 322 €
Montant éligible	1 499 540 €
% du montant éligible	20%
Montant de l'aide demandée	299 908 €
Pourcentage du coût global du projet	18,82%

Plan de financement global :

Projet	Coût du projet HT	Financeurs	Financement	Assiette éligible	Taux	Subvention demandée	% du coût total
Création d'une crèche intercommunale 19 berceaux à Sciez-sur-Léman	1 593 876 €	ETAT	DETR 2026	1 499 540 €	20%	299 908 €	18,82
		REGION	Contrat Région	1 586 889 €	12%	190 427 €	11,95
		DEPARTEMENT	CDAS 2026	1 586 889 €	30%	476 067 €	29,87
		CAF	PIAJE (plan d'investissement pour l'accueil du jeune enfant)	1 593 876 €	Montant /place	304 000 €	19,07
		SISAM	Emprunt	/	/	323 475,00 €	20,29
						1 593 876 €	100

Décision :

Après débat et vote, les élus du Conseil Syndical, à l'unanimité, approuvent le plan de financement prévisionnel,

Autorisent la Présidente à effectuer toutes les démarches pour l'obtention de financements et à signer tous les documents afférents.

Précisent que les recettes seront inscrites au budget 2026 et le seront autant que de besoin sur les budgets suivants.

Pour extrait conforme
au registre des délibérations

La Présidente,
Fatima BOUVIER

